

SEANCE DU 13 FÉVRIER 2023

Date de convocation : 7 février 2023

L'an deux-mil vingt trois, le treize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Grand Veneur en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU, Maire de Soisy-sur-Seine.

Étaient présents : M. ROUSSEAU, Mme PETITDIDIER, M. DERLET, Mme FAURIANT, M. TOURNOIS, Mme DUMONTAUD SEURE, M. FRANCHI, Mme HEINTZ, M. RHEIN, Mme BORGNE, M. DE OLIVEIRA, M. FERTE, Mme LE GRILL, M. REGENT, Mme ROBIN, M. CHOTARD, Mme BACHELET, M. DELPIRE, Mme PRIESS, Mme MBAGA, Mme COUSIN, M. CHAUVET, Mme COURTELLEMONT, M. GAMBIN, Mme CAUSERET

Étaient excusés : M. VIORRAIN (pouvoir M. TOURNOIS), M. GALEOTTA (pouvoir M.FRANCHI)

Étaient absents : Mme PIRY-RUIZ, Mme PICARD

Secrétaire : Abel CHOTARD

Conseillers : En exercice : 29  
Présents : 25  
Pouvoirs : 2  
Votants : 27  
Quorum : 15

Quorum : 15

DELIBERATION 2023 -011

**MUNICIPALISATION DE LA VOIE D'ACCES AU 1 – 1BIS – 1TER BOULEVARD DE LA  
RÉPUBLIQUE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2311-5 et R 2311,

**VU** l'article L 1111.1 du Code Général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux Communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

**VU** le Code de la voirie routière et notamment l'article L 141.3,

**VU** le plan de projet de rétrocession annexé à la présente délibération, et notamment le lot ASL 2,

**CONSIDERANT** les travaux d'aménagement de voirie et réseaux divers réalisés dans le cadre de l'opération immobilière de la résidence LES AGRIONS sise 1 bis boulevard de la République, dans le prolongement de travaux de voirie et réseaux divers engagés par le promoteur immobilier ANTIN RESIDENCES,

**CONSIDERANT** les caractéristiques de la voie d'accès et ses abords immédiats, objet de la présente délibération :

- L'ouverture à la circulation publique sans restriction
- La desserte de plusieurs propriétés

- Le passage, plusieurs fois par semaine, du service de ramassage des ordures ménagères
- La présence en surface et en sous-sol de l'ensemble des réseaux de distribution de l'éclairage public, de l'eau potable et de l'assainissement, tous trois de compétence communales
- Et du projet d'aires de stationnement de part et d'autre de ladite voie

Accusé de réception en préfecture  
00121910600202302131623-04-00  
Date de télétransmission : 20/03/2023  
Date de mise en ligne : 17/03/2023

**CONSIDERANT** la compétence exercée par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud sur les réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'éclairage public,

**CONSIDERANT** la demande de municipalisation exprimée par le promoteur immobilier et ce conformément aux engagements pris au titre du Projet Urbain Partenarial ayant fait l'objet d'une délibération du conseil municipal n° 2018-28 en date du 09 avril 2018 et d'une décision du Maire numéro 2022-029 du 05 avril 2022,

**CONSIDERANT** l'avis des commissions réunies le 06 février 2023,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- **APPROUVE** le projet de municipalisation de la voie d'accès au 1 – 1 bis – 1 ter boulevard de la République (lot ASL 2),
- **PRECISE** que le projet de municipalisation ne porte que sur la voirie et espaces verts telles que représentées dans le projet de découpage cadastral (section AM numéros 305 et 308), et ne saurait valoir engagement pour les ouvrages et réseaux qui ne sont pas de compétences communales,
- **AUTORISE** le Maire à faire toutes les diligences nécessaire pour aboutir à l'acquisition à l'amiable de la voie d'accès au 1 – 1 bis – 1 ter boulevard de la République pour la somme de 1 euro,
- **AUTORISE** le classement de la voie d'accès au 1 – 1 bis – 1 ter boulevard de la République et ses abords immédiats dans le domaine public communal.

<b>POUR</b>	<b>27</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>

Pour extrait conforme,

Le 15 février 2023  
Jean-Baptiste ROUSSEAU



Maire de Soisy-sur-Seine



Abel CHOTARD



Secrétaire de séance

Date de publication :